



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'AUDE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU LUNDI 26 JANVIER 2009  
RELATIVE AUX NUISANCES SONORES  
AUX ABORDS DE L'AEROPORT DE CARCASSONNE PAYS CATHARE**

Lors de la première réunion de la Commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Carcassonne Pays Cathare du 23 octobre 2008, il avait été décidé la mise en place d'instances de concertation et la mise en œuvre d'actions ciblées afin d'atténuer les nuisances sonores.

Pour assurer le suivi de ces décisions, les principaux acteurs de terrain directement concernés par les nuisances sonores ont été réunis en préfecture le 26 janvier 2009.

**Etaient présents :**

- M. Pascal ZINGRAFF, secrétaire général
- M. André SEPTOURS, directeur des relations avec les collectivités territoriales
- M. Etienne CERETTO, chef du centre SEFA
- M. Christian LANOY, directeur de l'aéroport
- M. Philippe HEBERT, responsable qualité à l'aéroport
- M. Jean-Marc RAYNAUD, du bureau du développement durable

**Etait excusé :**

- M. René JOUANELLE, délégué régional Languedoc-Roussillon à la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est

Il en résulte les propositions suivantes :

**1) sur le fond :**

\* les trajectoires des aéronefs : cette question relève de la compétence de la direction régionale de l'aviation civile qui procède actuellement, s'agissant de l'aéroport de Carcassonne, à un réexamen des trajectoires au moins pour les activités du SEFA, de façon à réduire au mieux les nuisances sonores. Je n'ai pas à ce jour d'autres précisions, les réflexions n'étant pas achevées.

\* les évolutions technologiques : trois éléments sont à prendre en considération :

# les silencieux : il s'agit d'un équipement qui existe sur le marché mais, pour des raisons essentiellement de sécurité, le SEFA n'a pas retenu le principe de la pose de silencieux sur ses aéronefs,

# les hélices : le SEFA va progressivement équiper ses avions d'hélices tripales en lieu et place d'hélice bipales qui génèrent plus de bruit. Il est toutefois à noter qu'en raison de leur coût, ces équipements ne seront que progressivement installés sur les appareils,

# les nouvelles motorisations : le SEFA renouvelle progressivement sa flotte avec des appareils dont la motorisation limite sensiblement le bruit. Les coûts, chacun le comprendra, sont très importants et on ne doit pas compter sur un renouvellement rapide.

.../...

\* le plan de charge : lors de cette réunion, le responsable du SEFA a présenté le plan de charge qui regroupe les activités du centre pour l'année 2009 et qui prend en compte un certain nombre d'observations et de critiques formulées par les associations de riverains.

Ce plan doit leur être présenté tout prochainement et pourra être modifié le cas échéant en fonction des éventuelles observations formulées.

## **2) organisation des relations avec les riverains :**

Le schéma suivant a été débattu lors de la réunion précitée et sera proposé aux associations de riverains.

La commission consultative de l'environnement se réunira deux fois par an.

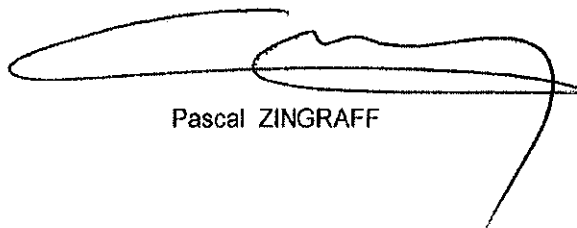
---

Elle sera précédée, à la charge de deux groupes de travail, de deux réunions techniques : l'une entre les usagers de l'aéroport (CCI, SEFA, sécurité civile, défense nationale, aéro-club, compagnies aériennes) ; l'autre, avec les riverains et les associations de riverains.

Toutes les questions pourront être naturellement débattues, tant à l'occasion des réunions techniques qu'à l'occasion des réunions de la commission consultative.

On notera qu'une communication plus fournie et soucieuse du droit à l'information pour les riverains sera développée tant par le SEFA que la Chambre de commerce.

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général



Pascal ZINGRAFF